

Protection contre les infections lors de l'ouverture des entreprises

Ces règles s'appliquent au commerce

À l'avenir, les exigences suivantes s'appliqueront aux magasins et aux commerces de détail: contrôles d'admission, 1,5 m

Distance, un client par 20 m², concepts d'hygiène et de stationnement obligatoires ainsi qu'un ordre de protection de la bouche.

Sur cette base, les restrictions dans le domaine des affaires seront graduellement assouplies:

- À partir du 20 avril 2020, les grandes surfaces de ventes de matériaux de construction et de jardinage peuvent rouvrir.
- À partir du 27 avril 2020, les concessionnaires automobiles, les concessionnaires de vélos et les librairies peuvent rouvrir.
- À partir du 27 avril 2020, des magasins d'une surface de vente maximale de 800 m² pourront ouvrir. Cela signifie un nombre maximum de 40 clients par boutique.

L'opérateur doit prendre les mesures appropriées pour garantir:

- le respect des gestes de barrières, une distance minimale de 1,5 m entre les clients.
- Le port du masque de protection bouche-nez par le personnel.
- Les clients doivent porter un cache-nez, qu'ils apportent avec eux ou que l'opérateur mettra à leur disposition, sous réserve de disponibilité.
- L'opérateur doit développer un concept de protection et d'hygiène (par exemple : Entrée, cache bouche-nez) et, si des places de stationnement client sont disponibles, un concept de place de parking et le soumettre sur demande à l'autorité administrative responsable du district.

Concept d'hygiène et de stationnement

L'objectif est que chaque entreprise offre une protection adéquate et mette en œuvre des mesures de protection contre les infections. Il n'y a pas d'exigences détaillées pour votre propre concept. Il est donc conseillé d'observer les informations générales sur la protection contre les infections pour les entreprises comme des conseils utiles et d'élaborer un concept pour votre propre entreprise.

Exigence de protection de la bouche

Le personnel et les clients doivent porter un couvre-bouche. Cela relève de la responsabilité du propriétaire et des clients.

Hygiène et contrôle des infections: suggestions générales pour toutes les entreprises



L'objectif de base pour toutes les entreprises est d'augmenter les mesures de protection contre le risque d'infection, de le minimiser ou de l'exclure lors de la réouverture des commerces, afin de reprendre le travail. La liste des mesures et suggestions possibles ne constitue pas d'échelle de préférence.

Concernant le contact client - employé

- Assurer une distance minimale de 1,5 m, par exemple par des marquages au sol, en particulier devant les caisses enregistreuses, devant les bureaux d'accueil et d'information, dans les zones d'attente, etc.
- Coupe des disques (ou protection contre les crachats) dans toutes les stations avec un employé de contact - installez le client, en particulier aux caisses, aux bureaux d'accueil et d'information, etc.
- Mettre en place des contrôles pour garantir le nombre maximum de clients et assurer le respect des règles de distance
- Lorsque cela est possible, séparation et marquage des zones de mouvement des employés et des clients
- Offrez de préférence des méthodes de paiement sans contact
- Donner plus d'informations aux clients, par exemple.
- Le paiement par carte bancaire est synonyme de sécurité pour tous
- Garder la distance avec les clients et les employés commerciaux
- Planifiez vos achats pour plusieurs jours afin de réduire les contacts avec d'autres personnes
- Exercer les droits de maison pour les personnes qui ne respectent pas les règles

En termes d'employés et d'engagement des employés

- Assurer la distance entre les employés, si nécessaire, optez pour le télétravail
- Si possible, prolongez les heures d'ouverture pour réduire la fréquence
- Si possible, placez les activités sans contact avec le client (par exemple, réapprovisionnement des étagères, stockage, élimination, etc.) en dehors des heures ouvrables ou séparez-les spatialement
- Organiser une formation régulière des employés sur les questions d'hygiène et les règles de conduite (avec confirmation des employés)
- Laisser les portes d'accès, à moins qu'elles ne s'ouvrent sans contact, les ouvrir ou les désinfecter en continu
- Configurer des horaires de travail sans chevauchement
- Séparer les groupes de travail / équipes en termes de temps et d'espace et reporter les pauses



- Dans la mesure du possible, ne tenez des réunions que par téléphone ou par vidéoconférence

Effectuer uniquement des déplacements professionnels obligatoires

- Déterminer et former l'interlocuteur Covid-19 de l'entreprise
- Organisez les transferts de documents (si ce n'est pas possible sans papier) sans contact si possible, si nécessaire avec les stations de presse-papiers - si ce n'est pas possible, fournissez un couvre-nez et un désinfectant

Concernant les locaux / l'environnement / l'équipement

- Désinfection régulière et de courte durée de toutes les surfaces fréquemment touchées (poignées, terminaux portables, claviers, écrans tactiles, raccords)
- Ayez suffisamment de matériel de protection (par exemple, bouche et nez, gants, désinfectant, etc.) ou obtenez-le
- Fournir des informations aux employés, clients, fournisseurs, etc. sur les mesures d'hygiène et de protection à observer de manière clairement visible, si nécessaire dans des langues étrangères courantes
- Fournir des solutions mobiles pour les employés et les clients pour une désinfection fréquente
- Fournir des gants jetables / de protection pour tous les employés qui entrent en contact avec la peau des clients ou pour tous les employés qui entrent en contact avec les mêmes zones que les clients ou d'autres employés (par exemple documents, claviers de commande, écrans tactiles, etc.)
- Fournir des gants aux clients dans le cas de gammes "liées au toucher" (fruits, etc.)
- Désinfection régulière et rapide des toilettes
- Ventiler régulièrement les pièces
- Dans la mesure du possible, réduire l'espace de stationnement les jours de forte affluence (par exemple en raison de barrières) pour réguler le nombre de clients
- Piloter la numérisation et mettre en œuvre des solutions de bureau à domicile
- Si possible, offrez un traitement en ligne des transactions commerciales, éventuellement avec des options d'expédition